



DISCRIPTION DES DISTRICTS PAR VOIE DE CIRCULATION

**RÉFÉRENCE : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 629-2024
CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX**

AVRIL 2024

DISTRICT 1

Limite ouest de la ville jusqu'à la route de la Station incluant une partie du 2^e Rang

- Route 132 Ouest - Route de la Station à limite ouest de la ville
(1262 à 1681)
- 2^e rang, limite ouest à route de la Station
(1328 à 1631)
- Route de la Station – Partie
(15 à 152)
- Rue du Curé-Poirier
- Route du Phare
- Rue de l'École Est
- Rue de l'École Ouest
- Route de la Montée
- Rue Windsor Est
- Rue Windsor Ouest
- Rue du Havre

DISTRICT 2

Route de la Station à route Bilodeau incluant une partie du 2^e Rang et de la route d'Irlande

- Route 132 Ouest - Route de la Station à route Lemieux
(895 à 1256)
- Route 132 Ouest – Route Lemieux à route Bilodeau
(641 à 892)
- 2^e rang, route de la Station à limite est
(926 à 1316)
- Route d'Irlande – Partie (jusqu'à route Bilodeau)
(602 à 866)
- Route de la Station – Partie
(160 à 500)
- Route Lemieux (5 à 7)
- Rue à Bonfils
- Rue de l'Anse
- Route Bilodeau

DISTRICT 3

Val d'Espoir, incluant le Rang A

- Chemin de Val d'Espoir
- Chemin de Saint-Isidore
- Route Lafontaine
- Route des Pères
- Route Lemieux
(321 à 472)
- 3^e Rang
- Rang A
- Route de la Station

DISTRICT 4

Route 132 Ouest à partir de la route Bilodeau jusqu'à la route 132 Est, Coin-du-Banc (route Lemieux) incluant une partie de la route d'Irlande

- Route 132 Ouest – Route Bilodeau à Pic de l'Aurore
(1 à 636)
- Route 132 Est – Pic de l'Aurore à route Lemieux – Coin-du-Banc
(8 à 343)
- Rue du Baril
- Rue du Cap-Barré
- Rue de la Coulée
- Chemin de la Grotte
- Rue Sainte-Anne
- Rue de l'Église
- Rue Biard
- Rue Saint-Michel
- Rue du Mont-Joli
- Rue Valpy
- Rue Donahue
- Chemin du Belvédère
- Route des Failles
- Route d'Irlande – Partie (route Bilodeau à route Lemieux)
(298 à 598)
- Rue des Trembles
- Rue des Peupliers

DISTRICT 5

Route 132 Est – Route Lemieux à chemin Bougainville

- Route 132 Est – Route Lemieux à chemin Vauquelin
(348 à 780)
- Route 132 Est – Chemin Vauquelin à chemin Bougainville
(816 à 1305)
- Rue de la Plage
- Rue Saint-Paul
- Chemin Vauquelin
- Route de l'Église
- Chemin des Coteaux
- 2^e rang de Barchois-Nord
- Route Blondin
- Route Melicia
- Route du Moulin
- Rue de Belle-Anse – Partie
(1335 à 135)

DISTRICT 6

Route 132 Est – Chemin Bougainville à la limite est de la ville

- Route 132 Est – Chemin Bougainville à limite est
(1308 à 2352)
- Rue de Belle-Anse – Partie
(1362 à 1409)
- Chemin Bougainville
- Route Chicoiné
- Rue du Quai
- Route de la Pointe-Saint-Pierre
- Route Henley